

Engagement éthique, fiscale et responsable

Chez ORLADE, nous adoptons une politique fiscale responsable, transparente et conforme aux législations en vigueur dans chacun des pays où nous opérons. Cet engagement s'inscrit dans une démarche éthique, alignée avec nos valeurs et notre responsabilité sociétale.

1. Paiement des impôts dans les pays d'activité

Nous affirmons que nos impôts sur les résultats sont payés dans les pays où nous exerçons effectivement nos activités économiques.

Nos implantations ne sont jamais motivées par des considérations fiscales uniquement, mais bien par l'existence d'une activité économique réelle, pérenne et justifiable dans les territoires concernés.

ORLADE ne dispose d'aucune implantation juridique dans un État ou territoire non coopératif, tel que défini par la législation française et internationale, qui ne soit pas fondée sur des raisons économiques concrètes.

Les flux financiers transitant par ces territoires sont strictement interdits s'ils ne répondent qu'à des motivations fiscales.

2. Une politique fiscale à périmètre large

Notre politique fiscale couvre l'ensemble des impositions applicables au Groupe. cela inclut :

- Les impôts directs et indirects,
- Les taxes, contributions et prélèvements de toute nature, qu'ils soient fiscaux ou douaniers,
- Les montants à la charge finale de l'entreprise, mais aussi ceux que nous collectons pour le compte de tiers, comme c'est le cas pour certains de nos clients.

3. Des principes éthiques et un cadre de gouvernance strict

L'ensemble du personnel du Groupe est tenu de respecter cette politique. Elle vise à réduire les risques fiscaux liés à nos activités et à garantir la conformité de nos pratiques.

Nos orientations sont les suivantes :

- Renforcer la performance fiscale du Groupe dans le strict respect des lois fiscales nationales et internationales,
- Maîtriser les risques fiscaux grâce à une amélioration continue et systématique du recensement et de la gestion de ces risques dans toutes les entités du Groupe,
- Mettre en place les outils, reportings et actions nécessaires à une gestion prévisionnelle optimisée du cash fiscal et à un pilotage proactif du taux effectif d'imposition,
- Entretenir des relations transparentes, professionnelles et constructives avec l'ensemble des autorités fiscales et publiques.

4. Transparence, conformité et responsabilité

ORLADE s'inscrit dans une logique de transparence fiscale et d'intégration des enjeux fiscaux à sa stratégie globale.

Nous reconnaissons que la fiscalité est une contribution essentielle au développement des territoires, à la cohésion sociale et au bon fonctionnement des services publics.

Puteaux, le 02/01/2025

Sylvain De Robert
Directeur Général



Orlade

**32 place ronde
92800 Puteaux
528 251 739 R.C.S. Nanterre
TEL. : +33 9 72 40 89 02**